



## INFORMATIONS Rentrée 2017

Chers parents,

Nous vous prions de lire attentivement ce document dans lequel vous trouverez un certain nombre d'informations qui vous permettront de préparer la rentrée de vos enfants.

#### RENTREE SCOLAIRE

Les cours reprendront le **MARDI 28 février à 8h20** pour tous les élèves inscrits à l'école élémentaire.

#### **CARNET DE LIAISON**

L'école offrira un carnet de liaison avec agenda à tous les élèves. Ce carnet est le <u>document officiel de correspondance entre l'école et la famille</u>. Il est important de le consulter chaque jour. Les communications sont également transmises <u>par courrier électronique ou sur le site de l'établissement</u>.

#### HORAIRES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Le respect des horaires et une fréquentation assidue sont une obligation pour tout élève inscrit à l'école Jean d'Alembert. Absences comme retards doivent être justifiés par les parents via le carnet de liaison.

	Matin	Après-midi
Lundi	8h20 - 12h50	14h05 – 15h05
Mardi	8h20 - 12h50	14h05 – 15h05
Mercredi	8h20 - <u>13h20</u>	
Jeudi	8h20 - 12h50	14h05 – 15h05
Vendredi	8h20- 12h50	

#### **REUNIONS DE RENTREE**

Vous pouvez dès à présent noter la date de réunion de rentrée : Pour les enfants scolarisés

en CP: JEUDI 2 MARS A 18H en CE1: LUNDI 6 MARS A 18H en CE2: MARDI 7 MARS A 18H en CM1: MERCREDI 8 MARS A 18H en CM2: JEUDI 9 MARS A 18H

#### **RETARD**

Un élève est en retard lorsqu'il arrive le matin après la fermeture du portail (après 8H20). Tous les retards sont relevés.

Un élève ayant plus de 10 minutes de retard ou cumulant 3 retards ou plus peut être consigné pour rattraper le travail manqué.

#### L'ENSEIGNEMENT DISPENSE

La rentrée de mars 2017 est marquée par la mise en place de la réforme des programmes. Des instructions officielles assurent la continuité des apprentissages. Les compétences acquises en fin de cycle attestent de la maîtrise des différents paliers du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Apprendre à l'école, c'est interroger le monde. C'est aussi acquérir des langages spécifiques. La maitrise des langages, et notamment de la langue française, est une nécessaire priorité.

### Ces modifications seront présentées dans chaque classe lors des réunions de rentrée

<u>Le cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux</u>, est formé du cours préparatoire, du cours élémentaire première année et du cours élémentaire deuxième année.

<u>Le cycle 3, cycle de consolidation</u>, est formé du cours moyen première année, du cours moyen deuxième année d'école élémentaire et de la classe de sixième, au collège.

#### **COMMUNICATIONS**

L'école programme une réunion par niveau en début d'année afin de présenter et d'informer les familles de l'organisation de la classe, des projets, du système d'évaluation et de tous les thèmes qui sont d'intérêt commun pour l'éducation des élèves.

Chaque fin de trimestre vous serez destinataire du livret d'évaluation de votre enfant qui fait état de sa progression dans l'acquisition des compétences relativement à son niveau de scolarisation. L'évaluation se fait par la validation des compétences et non par les notes. Les compétences évaluées trimestriellement seront converties par le logiciel SCHOOLTRACK qui transmettra directement les résultats au Ministère Chilien de l'Education pour la délivrance des certificats.

Une réunion trimestrielle avec l'enseignant vous permettra d'être informé de l'évolution individuelle de votre enfant, de l'évolution de la classe et des projets prévus pour motiver et dynamiser les apprentissages.

Chaque fois que nécessaire, une rencontre individuelle avec l'enseignant peut avoir lieu, à votre demande ou à la demande de l'enseignant.

#### FORMATION DES CLASSES

Dans toutes les classes, les élèves sont répartis de façon équilibrée et hétérogène, les enseignants travaillent en équipe, dans un même niveau, les programmes sont les mêmes.

Afin de favoriser la citoyenneté et l'ouverture aux autres qui sont au cœur de nos programmes, les classes sont en principe mélangées chaque année. Le choix de l'organisation pédagogique appartient au seul conseil des maîtres et se fait selon des critères professionnels, en cherchant toujours le meilleur équilibre dans l'intérêt de tous les enfants.

## **ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES**

Ces activités peuvent être proposées à tous les enfants soit pour combler des difficultés passagères d'apprentissage, soit pour leur apporter une aide dans leur travail personnel, soit pour effectuer une activité prévue dans le cadre du projet d'école. Ces APC sont proposées aux élèves <u>pour une ou quelques séances</u>, <u>sur avis de l'équipe pédagogique et avec</u> l'autorisation des parents le mercredi de 14h05 à 15h05.

#### **AIDE AUX DEVOIRS**

Le lundi, mardi et jeudi, de 15h35 à 16h35, des ateliers d'aide aux devoirs et d'accompagnement éducatif sont proposés par l'équipe pédagogique pour les enfants qui ne sont pas autonomes dans leur travail personnel ou qui ont des difficultés liées à la maîtrise de la langue française. Ces ateliers, gratuits, sont proposés dans la limite des places disponibles. L'engagement des familles vaut alors pour le trimestre complet et la présence est obligatoire au même titre que pour les heures d'enseignement. Toute absence devra être justifiée. En cas d'absences répétées, l'enfant sera radié du dispositif et la place pourra être attribuée à un autre enfant. Ces ateliers fonctionneront à partir du lundi 6 mars.

Pour tout renseignement complémentaire concernant le fonctionnement de l'établissement vous pourrez consulter les différentes rubriques du site de l'école <u>www.jdalembert.org</u>

#### **ACTIVITES PERISCOLAIRES**

## Les activités périscolaires débuteront le lundi 6 mars.

Jours concernés : <u>lundi, mardi, jeudi de 15h35 à 16h35.</u>

L'inscription aux différents ateliers est ouverte via le site de l'école jusqu'au26 février (mais n'attendez pas la dernière minute! Chaque trimestre, l'inscription se fera comme d'habitude via le site de l'école

#### LES CLASSES DE DECOUVERTE

Les classes de découvertes (nature, culturelle, patrimoine, artistique...) font partie du projet éducatif de l'établissement et sont obligatoires. Elles concernent les classes de CE2 et de CM2.

#### RESTAURATION

#### **DEJEUNER**

Les élèves qui mangent dans l'établissement ont deux possibilités :

- acheter un ticket à l'entrée du lycée et déjeuner au restaurant scolaire
- apporter leur propre déjeuner (se munir obligatoirement de couverts en plastique).

Dans ce cas, les déjeuners doivent être apportés à 8h20. Prévoyez obligatoirement un <u>contenant marqué au feutre indélébile au nom de l'enfant</u>. Ce <u>contenant devra obligatoirement être rapporté par l'enfant chaque fin de journée.</u>

#### **EN-CAS**

Les nutritionnistes recommandent la prise d'un petit déjeuner équilibré avant une journée de classe. Il est important de prévoir un temps réservé à ce repas chaque matin.

Les enfants qui ne peuvent pas prendre de petit déjeuner sont autorisés à manger à la récréation (en-cas léger, pensez aux compotes et aux fruits, eau et jus de fruits sont autorisés, évitez les chips, les cannettes, les boissons gazeuses).

Les goûters sont confiés aux enfants le matin avant le début des classes.

#### **MATERIEL SCOLAIRE**

La liste du matériel nécessaire pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions vous a été communiquée. L'enfant devra être en possession d'un matériel correct et en état tout au long de l'année: les listes ont été volontairement réduites mais <u>nous vous demandons de veiller à ce que votre enfant soit en possession de son matériel chaque matin, condition indispensable pour mener à bien son travail d'écolier.</u> Il appartient aux familles d'apprendre à chaque enfant à prendre soin de ses affaires personnelles comme des manuels qui sont prêtés par l'école.

#### HYGIENE ET SANTE

La propreté corporelle et vestimentaire est une nécessité absolue. Une tenue correcte est exigée

Dans tous les cas la prise de médicaments est interdite à l'école. Pour certains cas spécifiques, contacter l'infirmière scolaire qui est seule habilitée à soigner un enfant sous couvert de la mise en place d'un protocole (PAI).

La consommation de chewing-gum et de sucettes n'est pas tolérée dans l'enceinte de l'école. Les anniversaires ne sont pas fêtés dans le cadre de la classe.

#### Uniforme scolaire

- Un jean bleu décent, de coupe classique
- Un polo blanc, actuellement en vigueur (manches longues ou courtes)
- Un pull bleu marine, encolure en V
- Un écusson avec insigne du lycée cousu sur le pull
- Des chaussettes
- Des chaussures noires
- Parka bleu ou rouge

. . .

#### Tenue sportive

- Un polo blanc, col bleu marine avec insigne du lycée (manches longues ou courtes)
- Un short bleu avec une bande blanche sur le côté gauche
- Un survêtement officiel du lycée
- Des chaussettes blanches
- Des baskets

Les élèves devront également se munir d'une petite serviette de toilette et d'un savon pour se débarbouiller après les activités sportives.

Au cycle 3, les élèves prennent obligatoirement une douche après les activités sportives et devront changer d'uniforme en respectant l'uniforme scolaire.

Ils devront se munir d'un nécessaire de toilette (savon, serviette, tongs, déodorant), l'utilisation de déodorant en spray est interdite.

#### LA BCD

Elle est ouverte du lundi au vendredi, y compris sur le temps des récréations. Les élèves peuvent venir y emprunter des livres des cassettes vidéo, audio, des CD, CDROM et DVD.

- Toute documentation empruntée doit être rendue en bon état, dans les délais impartis, le non respect des délais implique l'arrêt immédiat des prêts.
- Les dictionnaires, les atlas et les encyclopédies seront consultés sur place. Ils ne peuvent pas être empruntés.
- Les manuels scolaires sont prêtés directement aux élèves en début d'année. Ils en deviennent responsables et doivent obligatoirement les couvrir d'un plastique transparent. Les livres abîmés ou perdus devront être remboursés par la famille afin d'être remplacés.

#### **CONSEIL D'ECOLE**

Présidé par la Directrice de l'école primaire, il réunit une fois par trimestre, les représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des enseignants (1 représentant par niveau).

Le Conseil d'école constitue une instance consultative et non décisionnaire, ce rôle appartenant au Conseil d'établissement. Il vote le règlement, il est informé du projet d'école, il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.

#### RÔLE DES FAMILLES

Parents, vous avez un rôle essentiel à jouer dans le cursus scolaire de vos enfants.

Nous vous invitons à dialoguer sans cesse avec l'ensemble de l'équipe éducative.

Votre présence au quotidien aux côtés de votre enfant est nécessaire pour permettre sa réussite.

Accor	npagner votre enfant dans sa scolarité, c'est :	
	l'encourager dans sa découverte de la lecture et de l'écriture et dans sa recherche	
d'auto	nomie	
	développer son sens des responsabilités, lui apprendre le nécessaire respect de lui-	
même et des autres ainsi que l'utilité des règles de vie commune		
	l'aider à acquérir une certaine hygiène de vie (sommeil et alimentation équilibrés,	
hygièi	ne corporelle, activités physiques, etc.) qui le rendra plus disponible pour apprendre	
mais a	aussi, à l'adolescence, pour affronter les tentations de conduites à risques.	

Vous devez vous intéresser à l'activité scolaire de vos enfants pour les soutenir dans leurs efforts (pour lire, apprendre des leçons, mémoriser l'écriture des mots, des nombres...)

Vos enfants doivent lire, s'ils veulent réussir, s'ils veulent se cultiver. La littérature a une grande place dans les programmes. Incitez-les à lire, incitez-les à emprunter des livres à la B.C.D. et n'oubliez jamais d'encourager et de valoriser leurs efforts dans la maîtrise de la langue française qui est essentielle puisqu'il s'agit pour eux, lors de leur scolarité à l'école Jean d'Alembert, de la langue d'accès au savoir.

L'école Jean D'Alembert organise régulièrement des temps forts pour favoriser la motivation et l'implication des élèves (semaine du livre, semaine des sciences, semaine de la francophonie, sorties scolaires, célébrations...) mais aussi pour répondre aux besoins des parents (conférences, expositions, réunions...). Nous vous remercions d'avance de votre participation qui est essentielle au dynamisme de notre communauté scolaire.

# Bonnes vacances à tous, Mes meilleurs vœux pour une année de réussite pour tous vos enfants.

La directrice Martine Paillard